

## CONVOCATION

Les membres du Conseil général de Neyruz FR sont convoqués, conformément aux articles 34 et 38 de la Loi sur les communes (LCo), à la séance du Conseil général qui aura lieu le

**Mardi 17 mai 2022 à 20h00**  
**à la grande salle de l'Aigle Noir à Neyruz**

### Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil général du 14 décembre 2021
3. Election à la vice-présidence du Conseil général pour la période 2021-2022
4. Election à la présidence du Conseil général pour la période 2022-2023
5. Election à la vice-présidence du Conseil général pour la période 2022-2023
6. Communications du Bureau du CG
7. Communications du Conseil communal
8. Investissement : crédit additionnel « Réfection Rte des Simon »
9. Investissement : crédit additionnel « Parc du Clédard et ses Promenades Verdandi/Vanils »
10. Investissement : nouvelle dépense « Participation au renouvellement des collecteurs intercommunaux »
11. Comptes 2021
  - 11.1 Présentation générale des comptes
  - 11.2 Compte de résultats
  - 11.3 Compte des investissements
  - 11.4 Rapport de la Commission financière
  - 11.5 Approbation des comptes
12. Rapport de gestion 2021
13. Nomination de l'organe de révision
14. Règlement d'organisation du Conseil général – adoption
15. Association régionale à buts multiples des communes ouest sarinoises (ARCOS) – adoption de la modification des statuts
16. Divers

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021 ne sera pas lu, il est disponible sur le site internet <https://www.neyruz.ch> et auprès de l'Administration communale.

Les différents messages sont publiés sur le site internet <https://www.neyruz.ch> et sont à disposition auprès de l'Administration communale.

Dans la mesure du possible et afin de faciliter le bon déroulement de cette séance, le Bureau du Conseil général émet le souhait que les Chefs-ffes de groupes et Conseillers-ères généraux désirant aborder un point dans les divers le communiquent à l'avance via le formulaire ou par écrit à : [bureau\\_cg@neyruz.ch](mailto:bureau_cg@neyruz.ch), au plus tard le 25 avril 2022.

Nous vous informons que cette séance ne sera pas diffusée sur la chaîne YouTube « [neyruz.ch/live](https://www.neyruz.ch/live) ».

Une verrée aura lieu en fin de séance pour tous ceux et celles qui le souhaitent.

Le Bureau du Conseil général